

PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

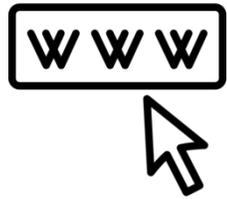
Pas-à-pas

Juin 2019

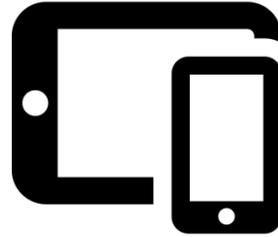


PERTE, VOL,
DYSFONCTIONNEMENT
DE CARTE VITALE

Disponibilité du téléservice sur les différents appareils



Compte ameli web



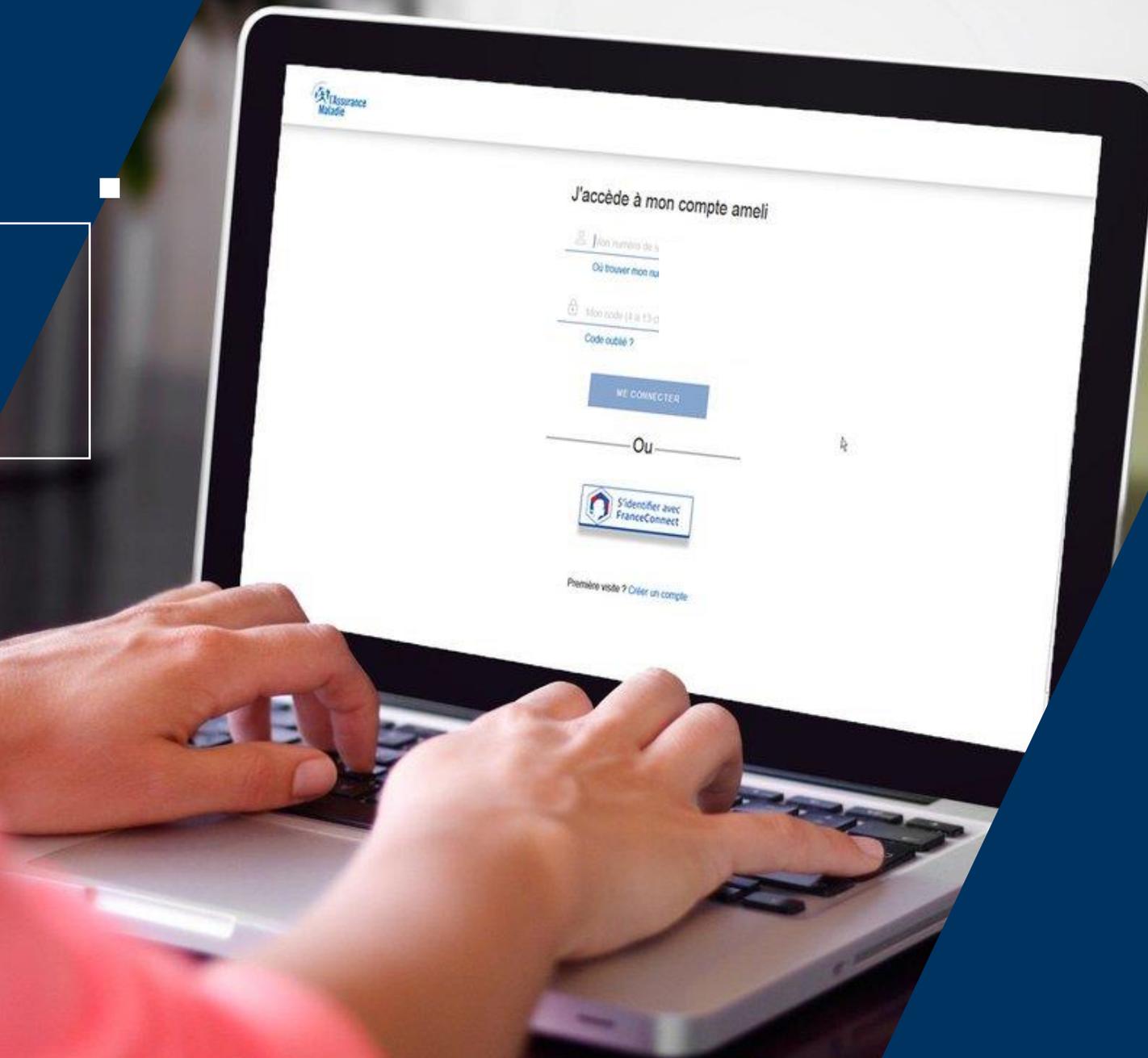
**Application ameli
pour smartphone &
tablette**



BMS

La démarche pas-à-
pas

COMPTE AMELI WEB



La démarche pas-à-pas : étape préalable

 **ETAPE (0)** : L'assuré se connecte à son compte Ameli → Rubrique **Mes démarches**

1

L'assuré se rend dans l'onglet **Mes démarches**

2

Il se rend sur la rubrique **Effectuer une démarche**
→ Puis il clique sur **Déclarer la perte ou le vol de ma carte Vitale**

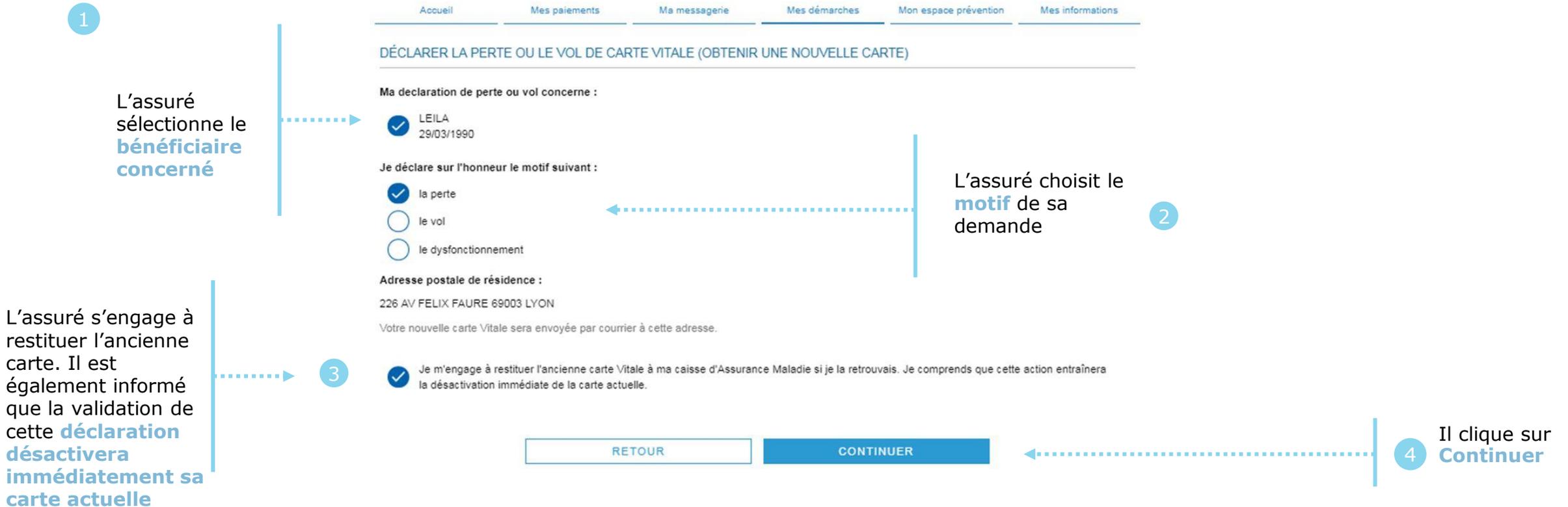


The screenshot shows the Ameli website interface. At the top, there is a navigation bar with the following items: Accueil, Mes paiements, Ma messagerie, **Mes démarches** (circled in red), Mon espace prévention, and Mes informations. Below the navigation bar, there are three main sections:

- TÉLÉCHARGER**:
 - Attestation de droits
 - Attestation de paiement d'indemnités journalières
 - Relevé fiscal
- DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION**:
 - Changement d'adresse
 - Naissance de mon enfant
 - Modifier mes coordonnées bancaires
 - Changement de nom d'usage
- EFFECTUER UNE DÉMARCHE**:
 - Commander une carte Vitale
 - Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
 - **Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale** (circled in red)
 - Déclarer un accident causé par un tiers
 - Faire une demande de CMUC ou d'ACS
 - Créer votre Dossier Médical Partagé (DMP)
 - Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent
- SUIVRE MES DÉMARCHES**:
 - Commande de carte Vitale
 - Arrêts de travail
 - Consulter les délais de traitement de ma CPAM

La démarche pas-à-pas : étape 1/2

 **ETAPE (1)** : L'assuré vérifie ses **coordonnées**, et **précise le motif de** sa demande



La démarche pas-à-pas : Suite à sa demande

Une **confirmation de la prise en compte** de sa demande s'affiche

Accueil Mes paiements Ma messagerie **Mes démarches** Mon espace prévention Mes informations

DÉCLARER LA PERTE OU LE VOL DE CARTE VITALE (OBTENIR UNE NOUVELLE CARTE)

Votre déclaration de perte/vol ou dysfonctionnement de votre carte Vitale a bien été transmise à l'Assurance Maladie !

Récapitulatif de la commande : 

N'attendez plus et commandez dès à présent votre nouvelle carte Vitale en cliquant sur "continuer".



Existe aussi sur l'appli ameli : prenez directement en photo vos pièces d'identités !



Nouveau : la command...

L'assuré est informé qu'il peut **poursuivre le processus en** accédant au téléservice de **commande de carte Vitale**

1



2

Il clique sur **Continuer** s'il souhaite **commander une nouvelle carte Vitale**

La démarche pas-à-pas – Terminaison de la démarche



TRAITEMENT DE LA DÉCLARATION DE PERTE, VOL, DYSFONCTIONNEMENT DE CARTE VITALE

- ▶ La prise en compte de la déclaration de perte, vol ou dysfonctionnement de carte Vitale est **immédiate** via le compte ameli :
 - La carte est automatiquement invalidée suite à la déclaration
 - L'assuré peut ensuite directement commander sa carte Vitale sur le compte Ameli
- ▶ **En fin de démarche**, l'assuré reçoit un accusé de réception dans la messagerie de son compte Ameli

